

Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 65

DATE : octobre 2017

PATIENT : femme, 38 ans, droitière



Plainte subjective : la patiente connaît bien la GNM et a réussi à surmonter certains symptômes par le passé. Elle aimerait connaître le point de vue de la GNM sur des **contractions musculaires du côté droit du visage** qui ont commencé à se manifester après la naissance de son deuxième enfant, il y a environ 18 mois. Elle m'a transmis les récents résultats d'une IRM dont les conclusions mentionnaient :

« Une boucle vasculaire proéminente et asymétrique est visible au niveau de l'angle ponto-cérébelleux droit, très proche du 7^e nerf crânien adjacent au pont. Ce vaisseau semble être une ramification de l'artère vertébrale droite. L'apparence semble confirmer une compression du nerf facial au niveau de la citerne basale, laquelle serait à l'origine des spasmes hémifaciaux droits de la patiente... Aucune autre anomalie intracrânienne significative n'a été détectée. »

La patiente mentionne que son médecin lui a dit qu'il pourrait être nécessaire de pratiquer une intervention chirurgicale afin de soulager la pression exercée sur le nerf facial. Cependant, elle précise qu'ils ne savent pas exactement pourquoi les symptômes ne sont apparus que récemment, car la compression pourrait remonter à quelque temps déjà. Elle dit avoir rendez-vous avec un neurologue le mois prochain pour discuter d'une éventuelle opération.

Par ailleurs, la patiente indique que ses symptômes semblent s'accroître. Elle dit que ces contractions faciales sont souvent plus fortes au travail, ce qui l'embarrasse beaucoup lorsqu'elle a affaire à d'autres personnes. Les symptômes semblent également apparaître de manière aléatoire lorsqu'elle est à la maison, lorsqu'elle allaite son enfant ou, d'une manière générale, lorsqu'elle est stressée.

La patiente dit qu'elle pensait avoir identifié son conflit (DHS), mais elle ne comprend pas pourquoi ses symptômes persistent.

Observation : lors de la consultation en ligne, ses contractions faciales étaient à peine visibles au début. Cependant, au fur et à mesure que nous parlions, son œil droit se mit lentement à cligner et les contractions faciales devenaient plus visibles.

Organes affectés : muscles faciaux

Feuillet embryonnaire : mésoderme récent

Centre de contrôle au cerveau : cortex moteur

Les muscles faciaux sont innervés par le 7^e nerf crânien (le nerf facial).

Explication de la GNM : les muscles faciaux sont liés à un conflit d'« avoir perdu la face », vécu comme le fait de « se sentir humilié, honteux, ridicule ou stupide ». Ce Programme Biologique Spécial entraîne une faiblesse ou une paralysie des muscles faciaux durant la **Phase de Conflit Actif** et des spasmes musculaires durant la **Crise Épileptoïde**. Les contractions faciales persistantes indiquent qu'elle est en **Guérison en Suspens**, et plus précisément en Crise Épileptoïde en suspens. Le fait que seul le côté droit de son visage soit affecté indique qu'elle a vécu un conflit **avec un partenaire**, c'est-à-dire toute personne autre que sa mère ou ses enfants (car elle est droitère). Son conflit originel (DHS) doit être identifié pour que le Programme Biologique Spécial puisse se terminer.

Compréhension de la GNM : comme déjà mentionné, la patiente connaît bien la GNM et pensait avoir identifié son conflit originel, mais elle a été surprise de constater qu'il n'y avait aucun changement dans ses symptômes. Elle a déclaré que, lors de l'accouchement de son deuxième enfant, on lui a dit qu'elle allait devoir subir une césarienne d'urgence. Cependant, elle a indiqué à l'obstétricienne qu'elle ne souhaitait pas prendre d'antibiotiques avant la césarienne. En tant que chiropraticienne et naturopathe, elle était très bien informée et préparée quant à la façon dont elle souhaitait que se déroule la naissance de son enfant. Elle dit avoir été très choquée lorsque son obstétricienne lui a dit qu'elle ne pratiquerait pas la césarienne si elle ne prenait pas les antibiotiques (**son DHS**). La patiente a été consternée par l'insistance de l'obstétricienne et a fini par céder à la pression, mais elle confie s'être retrouvée en larmes et très bouleversée par cette expérience. Elle dit que tout s'est bien passé, mais qu'elle était très en colère contre l'obstétricienne.

Elle dit que son sourcil droit a commencé à se contracter une semaine après cet incident. Dans le mois qui a suivi la naissance de son enfant, le côté droit de son visage s'est mis à avoir des spasmes et des contractions. Elle dit que ses spasmes étaient constants, presque toutes les 5 minutes. Mais lorsque ça allait vraiment mal, ou lorsqu'elle était stressée, les contractions faciales se produisaient toutes les 30 secondes et son œil droit se fermait presque complètement.

La patiente ne comprenait pas pourquoi les symptômes persistaient après avoir compris que son conflit était lié à l'obstétricienne. Elle dit qu'elle n'a plus à se rendre à l'hôpital ni à voir cette personne, et se demande pourquoi ses symptômes persistent. Elle ne comprenait pas non plus pourquoi ses symptômes apparaissaient même lorsqu'elle était au travail et qu'elle ne pensait pas du tout à cette histoire, ou lorsqu'elle allaitait son enfant.

J'ai expliqué à la patiente le principe d'un « rail de conflit » ou d'un « rail de conflit prolongé », lequel est généralement lié à une signification ou à un « sentiment » que la personne associe au conflit originel. Par conséquent, la fois suivante où cette personne ressent une « sensation » similaire, même sans aucun rapport direct avec le DHS originel, son corps y réagira comme s'il s'agissait d'un déclencheur.

La patiente en est alors venue à expliquer que la manière dont l'obstétricienne l'avait traitée l'avait fait se sentir humiliée et embarrassée. La patiente dit qu'elle s'est sentie comme quelqu'un qui ne savait pas de quoi elle parlait et qui était « intellectuellement incompétente », surtout du fait qu'elle soit elle-même chiropraticienne et naturopathe.

La patiente s'est alors rendu compte que, chaque fois qu'elle discutait avec son mari au sujet de la santé de leurs enfants, elle ressentait la même chose, à savoir qu'elle se sent « intellectuellement incompétente », ce qui pourrait expliquer pourquoi ses contractions faciales semblent s'aggraver lorsqu'elle se retrouve en situation de stress à la maison avec son mari.

Elle s'est également rendu compte qu'elle était très anxieuse à propos de ses spasmes faciaux lorsqu'elle allait au travail. Elle dit se sentir embarrassée d'essayer d'aider ses patients à se sentir mieux alors qu'elle-même souffre de contractions faciales et de problèmes de santé. Une fois encore, elle avoue que cela l'amène à s'inquiéter de l'image de compétence qu'elle renvoie à ses patients.

Pour finir, elle a reconnu que le fait d'allaiter son fils pouvait constituer un rail, car, la première fois qu'elle l'a allaité à l'hôpital, elle n'était pas encore dans un bon état d'esprit et encore bouleversée par la façon dont l'obstétricienne l'avait traitée tout au long de l'accouchement. Peut-être se sentait-elle gênée d'avoir, d'une certaine manière, échoué auprès de son fils.

Je lui ai demandé d'être vigilante à ces « rails de conflit » qui pouvaient trouver écho dans ce qu'elle ressentait à certains moments de sa journée, et de travailler à changer son point de vue sur l'ensemble de l'incident. Elle devait se rappeler que tout s'était bien passé et que son statut de personne intelligente et compétente ne serait pas remis en cause par un seul incident. Je lui ai demandé de surveiller toute évolution de ses symptômes au cours de la semaine suivante et de revenir me voir pour une consultation de suivi dans les deux semaines.

Résultats : la patiente m'a envoyé un message 9 jours plus tard, indiquant qu'elle avait constaté une amélioration de 90 % de ses contractions et spasmes faciaux. Elle déclarait : « *Cela fait maintenant trois jours que je n'ai plus du tout de spasmes faciaux. J'ai encore quelques petites contractions musculaires. Quel changement spectaculaire ! Je suis tellement heureuse de cette évolution.* »

Elle a eu ensuite la gentillesse de m'envoyer les vidéos suivantes de ses spasmes faciaux, qui montrent l'évolution significative de ses symptômes :

Vidéo 1 : réalisée deux mois avant la consultation

Vidéo 2 : réalisée 5 jours après la consultation

Vidéo 3 : réalisée 8 jours après la consultation

Vidéo 4 : réalisée 5 semaines après la consultation

La patiente m'a envoyé un autre message environ cinq semaines après la consultation, m'informant qu'elle ne ressentait quasiment plus aucun spasme. Elle dit qu'elle vient de voir le neurologue et que celui-ci lui a dit : « Waouh, vous ne ressemblez pas à quelqu'un qui souffre de ce trouble. » Lorsqu'il lui a demandé ce qu'elle avait fait, la patiente lui a expliqué la GNM que le neurologue ne connaissait pas, mais qu'il était disposé à découvrir. Elle dit que le neurologue a déclaré : « Nous savons que cette maladie est liée au stress, il est donc logique que la GNM puisse aider. » La patiente s'est montrée très satisfaite de la consultation et de sa capacité à mettre fin au programme biologique. Son dernier message disait : « Je peux à nouveau sourire. »

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com